

Réunion de quartier HAUT DE PENOY

COMPTE RENDU

LE 1^{ER} JUIN 2023

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : une cinquantaine de personnes</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT, Mr Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie Participative, Mr Henri ROUSSELOT, Adjoint délégué à la Sécurité, Mme Marilène VUILLAUME, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires.</p> <p>Fonctionnaires : Mr Philippe MANSUY photographe service communication, Mr Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, Mme Isabelle PIERRON, service Démocratie participative.</p>

Eclairage public :

L'éclairage public représente le 1^{er} poste de dépense publique de la métropole en matière d'énergie. Suite à la campagne sur la sobriété énergétique, il a été demandé aux collectivités locales de baisser cette dépense. Le remplacement des lampes traditionnelles par des leds a été validé. En attendant que toutes les villes métropolitaines soient équipées (le quartier du Haut de Penoy ne sera équipé en leds qu'en 2025), il a été envisagé de tester l'extinction complète de l'éclairage traditionnel dans certains quartiers entre 1h et 5h du matin.

Avant de mettre en place un tel test, Mr le Maire a décidé de demander l'avis aux habitants en leur faisant parvenir un courrier accompagné d'un questionnaire :

- 170 courriers ont été distribués,
- 42 ménages ont répondu dont 30 réponses contre et 12 réponses favorables.

En conséquence M. le Maire a décidé qu'il ne sera pas procédé à cet essai.

- Un habitant soulève un problème d'insécurité en cas d'extension totale de l'éclairage. M. Rousselot répond qu'aucune statistique nationale n'a été faite sur le nombre d'incidents ayant lieu sur un site n'ayant plus d'éclairage.
- Une personne fait remarquer que dans le collège, des salles de classes restent éclairées la nuit ou pendant les congés ce qui est à l'encontre des économies que chacun doit faire. Une observation semblable a été faite pour le centre psychique. Un courrier sera fait pour les informer et leur demander de faire attention.
- Ne serait-il pas plus simple d'éteindre 1 lampadaire sur 2 ?
- Réponse : Cette question a été posée à la métropole qui nous a répondu que cela est techniquement impossible. La solution la plus simple serait de mettre des détecteurs de présence mais cela reviendrait trop cher.

Mobilités :

Les travaux pour les trolleys créent un malaise chez certains riverains (inconfort, bus trop lents, gêne à la circulation...) même s'ils comprennent la nécessité de ces travaux. Les personnes utilisant les transports en commun trouvent qu'un manque de bus se fait sentir sur le quartier Haut de Penoy. Le temps de passage entre 2 bus est facilement d'une demie heure. Des personnes confient qu'elles ont délaissé les transports en commun pour reprendre leur véhicule.

M. Donati précise que le nombre d'utilisateurs des transports en commun a significativement diminué depuis le début des travaux. Demain la nouvelle ligne T4 sera directe de la gare de Nancy à Roberval via le Vélodrome et les Nations.

En ce qui concerne les déplacements en vélo, monter la rue de Crévic est très dangereux car les véhicules roulent vite, la zone 30 n'est absolument pas respectée. Dans la descente, le feu qui se trouve en bas de cette rue ne se déclenche pas pour les vélos, il sert donc uniquement aux voitures. Afin de motiver des personnes pour se déplacer en vélo, une proposition est faite sur une possible implantation d'une station style « vélo stan » près du Centre Leclerc.

Réponse : C'est une question qui sera posée à la Métropole quand les travaux seront terminés.

Conclusion :

Monsieur le Maire reprend la parole pour remercier les personnes présentes. Il rappelle que la consultation des habitants dans le cadre des travaux est très importante, cela permet d'avancer ensemble.

Il clôt la rencontre en annonçant les prochains grands chantiers sur Vandœuvre à savoir :

- Le centre Jeanne d'Arc va être démoli,
- La tour des Nations sera fermée pour sa rénovation et une maison de santé créée pour conserver les professionnels de santé en centre-ville,
- Un nouveau rond-point verra le jour entre la rue Désiré Masson et la rue du 8 RA,
- L'Eglise Saint François d'Assise a été vendue à un hôtelier,
- Un éco quartier « Pôle de l'eau » verra le jour,
- La création de la maison de la chanson française (Mahicha),
- Le Monastère des Clarisses est vendu à un aménageur pour des appartements pour les jeunes travailleurs, mais le parc devrait devenir la propriété de la commune.

ACTIONS A FAIRE

- Prolonger la ligne continue jusqu'au virage rue de Crévic,
- A l'entrée du Parc Fleuri coté avenue Jeanne d'Arc, installer un panneau d'interdiction sauf riverains,
- Dans l'angle des rues de Crévic et Saint Exupéry, mettre des potelets pour éviter que les véhicules ne montent sur le trottoir,
- Chemin des Beuhaies, mettre en zone 20,
- Voir s'il est possible d'installer une rampe pour les vélos rue Villon.